



Le Taillan, le 19 mai 2019

Bonjour cher(ère) collègue,

La fin de l'année approche... A cette occasion et traditionnellement, l'UNSA ITRF-Bi-O organise des réunions d'information.

- **Lundi 1^{er} juillet 2019 au Lycée Alfred Kastler à TALENCE**
- **Mardi 2 juillet 2019 au Lycée André Malraux à BIARRITZ**
- **Jeudi 4 juillet 2019 au Lycée Maine de Biran à BERGERAC**

Vous pourrez ainsi choisir une des trois réunions.

A la date de ces réunions, les commissions paritaires académiques et nationales auront eu lieu et nous évoquerons notamment les titularisations, les mutations académiques et inter académiques, les promotions de corps 2019 et les futures promotions de grade 2019.

Nous ferons le point sur les groupes de travail et sur les comités techniques (Université, CROUS, Rectorat), les autres sujets d'actualité.....

Nous évoquerons également le Congrès Académique du 28 mars 2019 et le Congrès National de l'UNSA ITRF-BI-O qui aura lieu du 25 au 28 juin 2019 et leurs perspectives pour les 4 prochaines années.

Vous trouverez ci dessous la convocation/demande d'autorisation d'absence pour participer à ces réunions à déposer un mois à l'avance comme le prévoit la réglementation. Cette journée est comptée comme travail effectif dans votre emploi du temps. **Vous n'avez donc pas à la récupérer.**

Déposez-là dès réception de ce courrier. S'il devait y avoir le moindre incident, prévenez-moi, je vous enverrai une autre convocation.

Nous vous y attendons nombreux pour échanger. Pensez aussi au covoiturage avec les collègues. Le repas pourra être pris sur place.

Afin d'organiser la réunion dans les meilleures conditions, et dans le cadre de « Vigipirate », je vous demande de bien vouloir m'informer au plus tôt de votre présence, par email ou par téléphone pour prévenir l'établissement pour l'accueil et la restauration.

Portable : 06 64 97 97 24 Courriel : bordeaux@unsa-itrfbio.org

Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Bien cordialement,

Léatitia FUERTES, Secrétaire académique



Le Taillan médoc, le 19 mai 2019

CONVOCATION

Monsieur, Madame _____

ETABLISSEMENT: _____

Cher (Chère) Collègue,

Tu es invité (e) à participer au stage de formation syndicale qui aura lieu de 9 H à 16 H

- Le Lundi 1^{er} juillet 2019 au Lycée Alfred Kastler, 14 avenue de l'université à TALENCE**
- Le Mardi 2 juillet 2019 au Lycée André Malraux, 3 Rue du 8 Mai 1945 à BIARRITZ**
- Le Jeudi 4 juillet 2019 au Lycée Maine de Biran, 108 Rue Valette à BERGERAC**

Ce stage est organisé par le Centre d'Histoire Sociale, de Recherche, de Formation et de Documentation de l'UNSA Education.

Sur présentation à ton chef d'établissement ou ton chef de service de cette convocation accompagnée d'une demande de congé pour formation syndicale, un congé à ce titre peut être attribué dans le cadre de l'article 34 (7°) de la loi 82-997 du 23 novembre 1982.

Comptant sur ta présence,

La Secrétaire académique
Léatitia FUERTES

DEMANDE POUR CONGE DE FORMATION SYNDICALE

NOM _____ PRENOM _____

GRADE ET FONCTION (1) _____

ETABLISSEMENT OU SERVICE (2) _____

- à Monsieur le Proviseur (3)
- à Monsieur le Principal (3)
- à Monsieur le chef de service (3)

Conformément aux dispositions prévues :

- à l'article 34 (7°) de la loi 84 - 16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991 pour les fonctionnaires

- à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'état, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé, le2019 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera

Il est organisé par le Centre d' Histoire Sociale, de Recherche, de Formation et de Documentation de l'UNSA Education, Centre figurant sur la liste arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu'il est prévu à l'article 1er du Décret 84 - 474 du 15 juin 1984 et de l'arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l'Etat et de la décentralisation du 29 décembre 1999 (J.O. du 6 janvier 2000).

A _____, le _____

(1) Précisez le grade et la fonction occupée
 (2) Adresse précise de l'établissement et / ou du service
 (3) Utiliser la voie hiérarchique

Signature :